

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	8	1

Date de convocation le 27 juin 2025

Président: M. Xavier **ODO**.

Secrétaire de séance : M. Amar **MANSOURI**.

Présents :

M. Xavier **ODO**, Mme Isabelle **GAUTELIER**, M. Guillaume **MOULIN**, Mme Najoua **AYACHE**, M. Florian **RAPP**, Mme Victoria **MARI**, M. Frédéric **SERRA**, Mme Irène **DARRE**, M. Arnaud **DEROUBAIX**, M. Djamel **MESAI-MOHAMMED**, M. Hervé **NOUZET**, M. Amar **MANSOURI**, M. Olivier **CAPELLA**, Mme Delphine **FAURAND**, Mme Aurélie **FRONTERA**, M. Théo **VIGNON**, M. Florian **CAMEL**, Mme Pia **BOIZET**, M. Jérôme **BUB**, M. Stéphane **GAUBY**

Procuration :

Mme Marie-Claude **MASSON** donne pouvoir à M. Olivier **CAPELLA**, Mme Maria **MARTINEZ** donne pouvoir à Mme Irène **DARRE**, Mme Nathalie **COURREGES** donne pouvoir à M. Guillaume **MOULIN**, M. Maxime **MONTET** donne pouvoir à M. Xavier **ODO**, Mme Chloé **OLLAGNIER** donne pouvoir à M. Florian **RAPP**, Mme Daniela **SEIGNEZ** donne pouvoir à M. Jérôme **BUB**, M. Monji **OUERTANI** donne pouvoir à Mme Pia **BOIZET**, Mme Marie-Line **JULLIEN** donne pouvoir à M. Amar **MANSOURI**

Absents :

M. Roland **DÉCOMBE**

MANDAT 2020-2026 - COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Le rapporteur rappelle que la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prescrit aux communes de plus de 5 000 habitants de mettre en place une Commission Communale d'Accessibilité (CCA).

Le Maire de la commune est de droit désigné Président de la commission. Cette dernière est composée d'élus et d'associations représentant les personnes handicapées et les usagers.

Vu la délibération en date du 10 novembre 2009 créant une commission communale d'accessibilité ;

Vu la délibération en date du 3 juillet 2020 adoptant la composition de la commission communale d'accessibilité suites aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant notamment la vacance du siège de Madame Charlotte Marliac, membre titulaire de la CCA, suite à sa démission du mandat de conseillère municipale ;

Il convient de procéder au renouvellement des membres siégeant dans cette commission.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'ADOPTER la nouvelle composition de la commission d'accessibilité ;

DE DÉSIGNER les membres composant la commission communale d'accessibilité :

- Président de la commission : M. Xavier **ODO** ;
- Représentants communaux titulaires : Mmes Delphine **FAURAND**, Isabelle **GAUTELIER**, Najoua **AYACHE**, M. Olivier **CAPELLA** ;
- Représentants communaux suppléants : Mmes Aurélie **FRONTERA**, Irène **DARRÉ**, Victoria **MARI**, Marie-Claude **MASSON**, M. Stéphane **GAUBY** ;

- Représentants d'associations des personnes handicapées : M. Jean Louis CANOVAS, Mme Renée DEYRIEUX (représentant l'association Verticale »), M. PRIVAS, Mme HINZEN (représentants de l'association FNATH) ;
- Représentants des associations des personnes âgées : la Présidence du Club du Bel âge ou son représentant, la Direction de l'EHPAD du « Charme des Sources » ;
- Représentants des acteurs économiques : M. ANTONIALI ;
- Représentants d'autres usagers : M. Clément MARSOLLIER, représentant des parents d'élèves ;
- En tant que de besoin, des techniciens ou des personnes d'organismes existants externes (bailleurs sociaux, associations de locataires) pourront également être sollicités pour participer à la commission communale d'accessibilité en fonction des sujets traités.

Suffrages exprimés	28	
Vote(s) Pour	24	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Arnaud DEROUBAIX , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , Mme Marie-Line JULLIEN , M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	4	Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 04 juillet 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.